

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/114

12 décembre 1996

(96-5298)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

AFRIQUE DU SUD

Déclaration de S.E. M. Alec Erwin
Ministre du commerce et de l'industrie

Le Directeur général a commencé son allocution en disant que cette réunion a une très grande importance. Mon pays voudrait faire de même.

Je suis sûr que le gouvernement de Singapour, qui nous a réservé un accueil si aimable et si bien organisé, comprendra et acceptera que nous le remercions de son hospitalité en reprenant ces paroles à notre compte. En tant que jeune démocratie, en tant qu'économie et société en profonde mutation et enfin en tant que pays africain, l'Afrique du Sud attache une très grande importance à cette réunion. L'avenir de notre démocratie, la réconciliation aux fins de la constitution d'une nation et l'aspiration de notre peuple à une vie meilleure dépendent de notre réussite dans le domaine socio-économique.

Les décisions de cette conférence ministérielle et la direction vers laquelle elles orienteront l'OMC auront une incidence très réelle sur ces perspectives de réussite socio-économique. C'est la raison pour laquelle l'Afrique du Sud accorde autant d'attention à l'OMC et pour laquelle elle est déterminée, dans les limites de ses possibilités, à contribuer de façon positive aux résultats de cette conférence ministérielle.

L'Afrique du Sud s'est vu confier l'honneur et la responsabilité de présider la CNUCED. A Midrand, la neuvième session de la CNUCED a été dominée par la nécessité d'engager une réforme. Cette réforme s'est faite dans l'idée que les réalités de la mondialisation exigeaient la création d'un partenariat réel entre des pays à des stades de développement différents, entre le Nord et le Sud et entre les gouvernements et les différentes composantes de la société civile. Les pays membres se sont également engagés à dialoguer, à essayer de mieux comprendre les différences de situation entre les Etats nations, et à prendre en compte ces différences.

Cela exige un Secrétariat efficace et coordonnateur, capable de répondre aux demandes et de favoriser le dialogue et le partenariat. Le Secrétaire général de la CNUCED est en train de mener à bien cette tâche. En bref, nous tentons - avec succès - de changer les attitudes profondément ancrées, de réorienter l'activité et d'agir en fonction de la réalité et non en fonction d'idées préconçues ou de principes statiques.

L'Afrique du Sud estime que la CNUCED n'est pas la seule à devoir se réformer ainsi. C'est un défi auquel sont confrontées toutes les organisations multilatérales. Il faut aussi changer les idées préconçues au sein de l'OMC. Le GATT était à ses débuts un petit groupe modeste, et probablement élitiste, de nations commerçantes qui s'étaient auto-élues. Inévitablement, il a fini par grandir et par accueillir davantage de pays en développement. En 1964, l'initiative de la CNUCED a offert aux pays en développement de nouvelles chances d'être entendus, mais elle a aussi créé des possibilités de tensions entre ces deux instances.

Avec l'essor du commerce des marchandises et des services, l'investissement international s'est développé, la technologie a uniformisé les services financiers et le tronc commun des connaissances et les premiers signes de ce qu'on appellerait plus tard la mondialisation ont conduit au Cycle d'Uruguay et à l'OMC.

L'OMC n'est donc pas l'initiateur de la mondialisation, mais une réponse adaptée à la mondialisation. C'est une très bonne chose qu'elle ne soit plus un groupe élitiste, mais une sorte de foyer réunissant les nations commerçantes du monde. En outre, ses Membres ont choisi de mener des activités économiques vitales en respectant un ensemble de règles, reconnaissant ainsi que le commerce et l'évolution rapide dans les secteurs de la finance, des services et de la technologie pour ne citer que ceux-ci ne peuvent pas être confiés aux seules forces du marché - des règles doivent être fixées et respectées.

Cette nouvelle situation très importante existe maintenant depuis environ deux ans. La Conférence ministérielle de l'OMC se trouve donc confrontée à de nouveaux défis sur la façon de faire avancer le programme de travail incorporé et d'aborder des questions nouvelles.

Puisque la mondialisation resserre les liens entre nous, nous devons nous préoccuper des conséquences qui découlent de nos aptitudes variables à participer à ce processus. Le commerce et l'investissement sont à la fois déterminés par le développement général d'une économie nationale et déterminants pour celui-ci. Les économies nationales n'ont pas toutes les mêmes atouts, la même histoire, la même expérience en matière de gestion gouvernementale.

Cet ensemble complexe de facteurs détermine la facilité avec laquelle les pays peuvent participer à l'OMC et en respecter les règles. Il est indiscutable qu'il existe des différences très marquées entre les économies. Les Etats-Unis, le Canada, l'Union européenne, le Japon, la Chine, Hong Kong, le Taipei chinois, la République de Corée, la Malaisie, Singapour et la Thaïlande ont assuré en 1995 environ 80 pour cent des exportations et des importations mondiales. Cette large part du commerce mondial est dominée par seulement 26 pays. Beaucoup d'entre eux n'ont accédé à cette prééminence que depuis relativement peu de temps. Les structures des échanges continueront d'évoluer et une croissance particulière est enregistrée en Amérique latine.

La question est de savoir si, en raison de cette domination quantitative des échanges par un relativement petit nombre de pays, l'OMC ne risque pas de devenir à nouveau, *de facto*, un groupe sélectif de nations commerçantes.

Nous ne devons pas permettre que cela se produise. Pour que la libéralisation du commerce soit profitable à la croissance et au développement, ce doit être un processus qui inclut et non pas qui exclut certains pays ou certains citoyens à l'intérieur d'un pays.

Comment, dès lors, trouver un équilibre entre la nécessité évidente d'établir des règles et la prise en compte du fait que les joueurs sont de force inégale? Cela ne peut être fait qu'en reconnaissant et en comprenant bien que la mondialisation génère à la fois de grandes possibilités de croissance et de développement mais aussi un danger potentiel de marginalisation pour beaucoup. Nous devons trouver ensemble des moyens de faire face à cette réalité.

Toutefois, nous n'y parviendrons pas si nos organisations multilatérales, chacune dans leur domaine de compétence bien défini, ne travaillent pas de concert. Si l'OMC devient le domaine réservé des plus forts et la CNUCED le bouclier de défense des faibles, nous aurons détruit le partenariat pour la croissance, le développement et le commerce.

La réalité, c'est que ces deux organisations peuvent travailler ensemble et, ce faisant, travailler chacune plus efficacement. Si les pays développés se méfient de l'une et les pays en développement de l'autre, nous n'arriverons à rien. Cela ne fera qu'encourager des négociations sans franchise qui iront inévitablement nourrir des prophéties à sens unique. La défiance mutuelle conduit à des comportements qui ne font que confirmer dans la pratique les craintes qui étaient à la base des réticences initiales.

Nous ne pouvons pas nous permettre cela et un effort concerté doit être fait et fait en permanence pour encourager la coopération entre l'OMC, la CNUCED, l'OIT, le PNUD et les institutions de Bretton Woods. Il n'est pas besoin pour ce faire d'établir des organigrammes élaborés ou des structures de coopération. C'est un effort qui doit être dicté par la nécessité et entrepris sur la base de la complémentarité des ressources disponibles.

Pour l'Afrique du Sud, le grand déploiement de ressources humaines autour du débat sur les "normes du travail fondamentales" n'est pas justifié. L'essentiel du commerce mondial se fait entre des pays où les normes du travail sont élevées. Les raisons pour lesquelles différentes économies ont des structures de coûts différentes sont complexes et, en les attribuant uniquement aux normes du travail, on aboutit inévitablement au protectionnisme. Le travail forcé et le travail des enfants ne constituent plus les bases du commerce d'aucun pays. Lorsque de telles pratiques existent, il faut s'en occuper spécifiquement. Les normes du travail fondamentales représentent les aspirations légitimes des travailleurs et ont été largement reconnues dans toutes les sociétés; il faut continuer à les promouvoir. L'OIT s'occupe de la formulation, de la surveillance et de la mise en application des normes du travail et entreprend de nombreuses tâches en rapport avec les relations du travail et la promotion de l'égalité socio-économique.

L'OMC s'occupe du commerce et donc, logiquement aussi, des problèmes d'investissement et de concurrence qui découlent des processus de mondialisation. Ces processus ont une incidence sur la situation du travail et entraînent des changements sur les marchés du travail. Il s'agit là d'une évidence à laquelle pratiquement tous les gouvernements doivent faire face en permanence. Le FMI inculque aux gouvernements une théorie économique selon laquelle la flexibilité des salaires attirera l'investissement, qui encouragera le commerce lequel aidera à son tour à résoudre les problèmes de balance des paiements. Demandons-nous au FMI de ne pas se mêler des problèmes du travail? Non, car le lien avec ces questions est un lien économique. Mais dans la mesure où le FMI n'a pas réellement de rapports avec l'OIT sa compétence en matière de marchés du travail est mince et ses conseils ne sont pas toujours judicieux. Le FMI donne continuellement des avis sur les politiques tarifaires et n'est-ce pas là un des domaines de compétence de l'OMC?

Nous ne devons pas perdre de vue l'aspect pratique. Chaque organisation multilatérale a été établie parce que cela correspondait à un besoin, et des compétences ont été développées pour faire face à ce besoin. La coopération et la consultation sont nécessaires. Aux yeux de l'Afrique du Sud, ce manque de coopération est la raison essentielle du très faible succès remporté par les organisations multilatérales dans la promotion du développement.

Toutefois, cela ne veut absolument pas dire que nous pensons que l'échec du développement est imputable aux organismes multilatéraux. Il existe des obstacles - en particulier dans les PMA - qui doivent être surmontés pour faciliter le développement. Mais les gouvernements nationaux doivent assumer la responsabilité de ce processus. Ce n'est pas une tâche facile; il s'agit là d'un processus très difficile.

Chaque pays trace son propre chemin en avant. Beaucoup de pays en développement réussissent, et pour la plupart grâce à leurs propres efforts, à utiliser l'aide extérieure et à s'engager dans les circuits mondiaux du commerce et de l'investissement.

Il est incontestable que la technologie joue aujourd'hui un rôle important. Si elle offre des possibilités aussi riches, c'est en particulier parce que les connaissances peuvent désormais être diffusées plus facilement que jamais auparavant. Le défi est de mettre ces connaissances au service du processus de croissance et de développement des économies nationales. Cela ne peut généralement pas être fait de l'extérieur et cela requiert des stratégies et des politiques internes menées avec cohérence. La vérité est que les gouvernements ne peuvent plus se contenter d'être des régulateurs ou des spectateurs des processus économiques. Ils doivent aussi faciliter de manière intelligente et promouvoir eux-mêmes directement l'efficacité économique et sociale. La clarté et la transparence qu'ils doivent à leurs citoyens faciliteront aussi le commerce et l'investissement.

Ces changements nécessiteront et nécessitent déjà des investissements et l'investissement étranger direct joue un rôle crucial à cet égard. Si, quantitativement, les flux d'IED ne représentent pas une part dominante de l'investissement total, ils sont souvent décisifs dans le cas des PMA. L'IED permet d'apporter à ces pays des technologies et des marchés alors que leurs ressources intérieures sont actuellement insuffisantes ou dévorées par le service de la dette. L'IED est aussi capital pour la plupart des pays en développement car il leur facilite l'accès aux marchés et à la technologie même s'il existe une bonne capacité intérieure de mobilisation des ressources.

Il semble que si les pays en développement veulent accroître les flux d'IED, le message est clair - ils doivent constituer leurs propres zones de coopération économique. Cela est nécessaire pour plusieurs raisons. Il apparaît tout d'abord qu'il faut qu'une masse critique de possibilités d'investissement soit réunie pour attirer une partie significative des fonds mondiaux investissables. Deuxièmement, le faible niveau interne d'échanges et d'investissement qui existe dans ces pays en développement est préjudiciable à la croissance et au développement de ces pays. Il a pour effet de créer des enclaves commerciales qui ne permettent pas de tirer parti au maximum de l'avantage comparatif, notamment en Afrique où les frontières politiques ne coïncident pas avec les possibilités géo-économiques.

Prenons l'exemple du nouveau Protocole commercial de la SADC. Dans ce cas, nous avons d'une part l'Afrique du Sud (une économie en transition) et, d'autre part, des pays en développement et des pays moins avancés. L'enjeu est de savoir si le regroupement de ces pays peut créer une synergie qui permettra au tout d'être plus efficient que chacune des parties prises séparément.

Il est essentiel que l'OMC soutienne cet effort et ne l'entrave pas en appliquant aveuglément des règles. Nous devons engager un dialogue sérieux sur le point de savoir comment les pays en développement pourraient s'allier avec les PMA dans le cadre d'accords de coopération économique régionale mutuellement profitables sans faire de l'OMC une série d'accords régionaux exceptionnels.

L'attitude actuelle des pays développés en ce qui concerne l'accès aux marchés des PMA est fautive. Nous devons reconnaître que ces pays ne représentent pas actuellement un facteur de déstabilisation économique pour les pays développés, même si leur accès aux marchés devait être amélioré de manière spectaculaire. Les pays développés ne peuvent pas se contenter de mettre l'accent sur les réalités politiques de leur agriculture ou d'autres secteurs sensibles. Nous avons essayé de montrer quelle est la somme immense de changements socio-économiques, voire politiques, que le monde en développement doit opérer pour essayer de s'engager dans la mondialisation. Le monde développé doit faire la même chose. Lorsque les pays développés invoquent toutes sortes de raisons techniques et politiques pour ne pas supprimer leurs subventions à l'agriculture ou pour ne pas ratifier des normes du travail alors qu'ils demandent au monde en développement d'accepter des accords multilatéraux qui requièrent, de la part de ces pays et en particulier de la part des PMA des efforts socio-économiques et politiques beaucoup plus grands, ils font preuve d'égoïsme et, pour tout dire, d'une politique à courte vue.

L'Afrique du Sud n'a pas dit grand-chose sur les questions spécifiques qui sont discutées dans le cadre de cette Conférence ministérielle. Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion d'exprimer notre point de vue sur ces points.

Toutefois, nous pensons que les membres de la SADC ont franchi une étape très importante en se mettant d'accord sur une approche générale commune pour cette réunion. Lorsqu'elle a parlé au nom de la SADC, la Tanzanie a très bien exprimé ces positions.

Dans cette déclaration, l'Afrique du Sud a mis davantage l'accent sur la nécessité de coopérer et de créer un véritable partenariat fonctionnel par des relations de travail pragmatiques. Nous pensons que cela nous permettra en outre de gagner du temps lors des réunions futures et de nous consacrer à faire des progrès réalistes dans le travail vital de l'OMC.